

TRANSPORTS : un problème juridique amène à l'abandon du projet pour désigner un seul exploitant pour les aéroports normands

La procédure pour désigner un seul exploitant pour les quatre aéroports normands, lancée en mai 2022, est abandonnée. D'après Ouest-France, l'abandon viendrait d'un problème de conflits d'intérêts venant de la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE ROUEN](#) / **T** : 02.35.14.37.37 qui a participé au cahier des charges de la délégation de service public et qui s'est ensuite portée candidate dans un second temps à cette même DSP aux côtés des [CHAMBRE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE CAEN NORMANDIE](#) / **T** : 02.31.54.55.50 et de la [CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE SEINE ESTUAIRE](#), l'amenant ainsi à être juge et partie dans la procédure.